



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-quatre**

**Le Vingt-Neuf Janvier à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. ROUSSILHE.  
M. GANTHER. Mme COLLANGE. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme  
MINARD de CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. HUSSON. M.  
BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

### Excusés :

- **M. FERBOS, pouvoir à Mme QUATRESSOUS,**
- **Mme AUBIN, pouvoir à Mme MINARD de CHABANNES,**
- **M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES,**
- **Mme MOUILLÈRE, pouvoir à Mme CHERVIN.**

### Absents :

- **Mme VAZ.**
- **M. MARTIN.**

**Monsieur BOUTONNAT Jérôme a été élu Secrétaire.**

Une convention a été signée entre la Chambre d'Agriculture de l'Allier et la Communauté de Communes Pays de Lapalisse pour organiser un Marché des Producteurs de Pays à Lapalisse (3ème édition) le vendredi 31 mai 2024,

Pour la bonne organisation de de cette manifestation, Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit délibérer sur l'emplacement qui est prévu Place du Général Leclerc de 18h à minuit avec une possibilité de repli en cas de mauvais temps, salle des Vérités, et parking et cour de la Maison des associations.

Il s'agit de promouvoir les producteurs locaux, de permettre aux personnes de déambuler dans le marché, et de faire leurs achats sur les différents stands afin de se restaurer dans l'espace aménagé à cet effet.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter que le marché de producteurs puisse se dérouler sur la Place du Général Leclerc avec une possibilité de repli en cas de mauvais temps, salle des Vérités, et parking et cour de la Maison des associations ;

.....

**DATE DE  
CONVOCAION  
25 JANVIER 2024**

**DATE D'AFFICHAGE  
25 JANVIER 2024**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 21  
PRESENTS : 15  
VOTANTS : 19**

**OBJET :5ème  
MARCHÉ DES  
PRODUCTEURS DE  
PAYS – LE 31 MAI  
2024.**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les autorisations et documents nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

**Certifié exécutoire**

Transmis en Sous-Préfecture

de VICHY, le

- 5 FEV. 2024

Le Maire,

Publié ou Notifié

le :

30 JAN. 2024

Accusé de réception de la télétransmission

le :

